

(1) **Époux ou Père**
Prénoms Jonathan, Serge, Henri

Nom (2) PARIENTI

Né (3) le 2 juin 1987
à 17 heures 55
à Paris 19^e Arrondissement (Paris)

Fils (4) de (5) Mouchi Dédé
PARIENTI
et de (5) Agnès, Marguerite, Michèle
FOUQUOIRE

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°** 779
le (6) 10 janvier 2020

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (8)

Mariage célébré à BRIE-COMTE-ROBERT
le 13 février 2020

Il a été déclaré (8)
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°** 5

Mentions marginales (7)

Néant

(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1^{ère} partie : ... 2^{ème} partie : ... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(1) **Épouse ou Mère**
Prénoms Laura, Yvonne, Claire

Nom (2) LEVENT

Née (3) le 11 août 1984
à 09 heures 35
à Créteil (Val-de-Marne)

Fille (4) de (5) Gérald, Denis
LEVENT
et de (5) Sylvie, Corinne, Dolorès
THIBAUT

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°** 1482
le (6) 10 janvier 2020

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (8)

à 11 heures 00

le 13 février 2020



(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « ... »
par Me... notaire à...

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.

(2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1)

Extrait de l'acte de naissance n°

Le

à

est né(e) (2)

1^{er} ENFANT
551
17 juin 2021
00 heures 42
Kézia PARIENTI

du sexe masculin

à des Lilas
(Seine-Saint-Denis)

(3)

reconnu(e) (4)

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (5)

17 JUN 2021

L'officier de l'état civil



Extrait de l'acte de décès n°

(5)

à

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).
- (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1^{re} partie : ... 2^{de} partie : ... » en cas de double nom de famille.
- (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ».
- (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».
- (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».